

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MARCEL CROZE

## Chronique de démographie

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 104 (1963), p. 243-256

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1963\\_\\_104\\_\\_243\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1963__104__243_0)

© Société de statistique de Paris, 1963, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## V

# CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

---

Au cours de cette chronique, nous étudierons comme d'habitude les caractéristiques essentielles de l'évolution démographique actuelle. Puis nous commenterons quelques résultats tirés de perspectives de population récemment calculées.

## I — L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE

Les données actuellement disponibles pour étudier l'évolution démographique de la France sont les statistiques détaillées de l'année 1958 et les statistiques globales de l'année 1959.

Le tableau 1 en résume les résultats généraux.

TABLEAU 1 — Évolution générale de la situation démographique

ANNÉES	NOMBRES					PROPORTIONS pour 1 000 habitants				Décédés de moins d'un an pour 1 000 nés vivants (mortalité infantile)
	Population au milieu de la période	Mariages	Naissances vivantes	Décès	Excédent des naissances sur les décès	Nou- veaux mariés (taux de nuptialité)	Nés vivants (taux de natalité)	Décédés (taux de mortalité)	Excédent des nais- sances sur les décès (accrois- sement naturel)	
1861-1865 . .	37 700	301 800	1 004 900	861 700	+ 143 200	16,0	26,7	23,0	+ 3,7	179,0
1901-1905 . .	40 900	312 000	888 500	801 000	+ 82 500	15,3	21,6	19,6	+ 2,0	138,6
1926-1930 . .	41 100	339 400	748 100	690 000	+ 58 100	16,5	18,2	16,8	+ 1,4	89,0
1936-1938 . .	41 900	276 100	620 400	639 700	— 19 300	13,2	14,8	15,3	— 0,5	65,7
1946-1950 . .	41 000	397 400	860 100	537 200	+ 322 900	19,4	21,0	18,1	+ 7,9	59,1
1951-1955 . .	42 700	313 800	810 400	534 900	+ 275 500	14,7	19,0	12,5	+ 6,5	38,9
1955 . . . . .	43 800	312 700	802 300	522 700	+ 279 600	14,5	18,5	12,1	+ 6,4	34,2
1956 . . . . .	43 600	298 500	808 100	541 900	+ 261 200	13,4	18,4	12,4	+ 6,0	31,6
1957 . . . . .	44 100	310 500	812 600	528 200	+ 284 400	14,1	18,4	12,0	+ 6,4	29,2
1958 . . . . .	44 600	312 100	808 600	496 900	+ 311 700	14,0	18,1	11,1	+ 7,0	27,1
1959 . . . . .	45 100	320 800	825 600	505 500	+ 320 100	14,2	18,3	11,2	+ 7,1	25,3

## 1 — La nuptialité et la natalité

*Les facteurs de l'évolution*

L'évolution de la nuptialité et celle de la natalité sont en premier lieu conditionnées par l'évolution « naturelle » de la structure par âge de la population; depuis plusieurs années, les générations moins nombreuses nées après 1930 arrivent progressivement aux âges où la nuptialité et la fécondité sont maximales; il devrait donc en résulter, toutes choses égales d'ailleurs, une diminution progressive des nombres de mariages et de naissances. Or, si on compare les résultats moyens des périodes 1956-1959 et 1951-1955, on voit que le nombre des mariages a à peine diminué (309 000 contre 314 000) et que celui des naissances a légèrement augmenté (812 000 contre 810 000); de plus, les résultats de l'année 1959 sont nettement supérieurs à ceux des années antérieures.

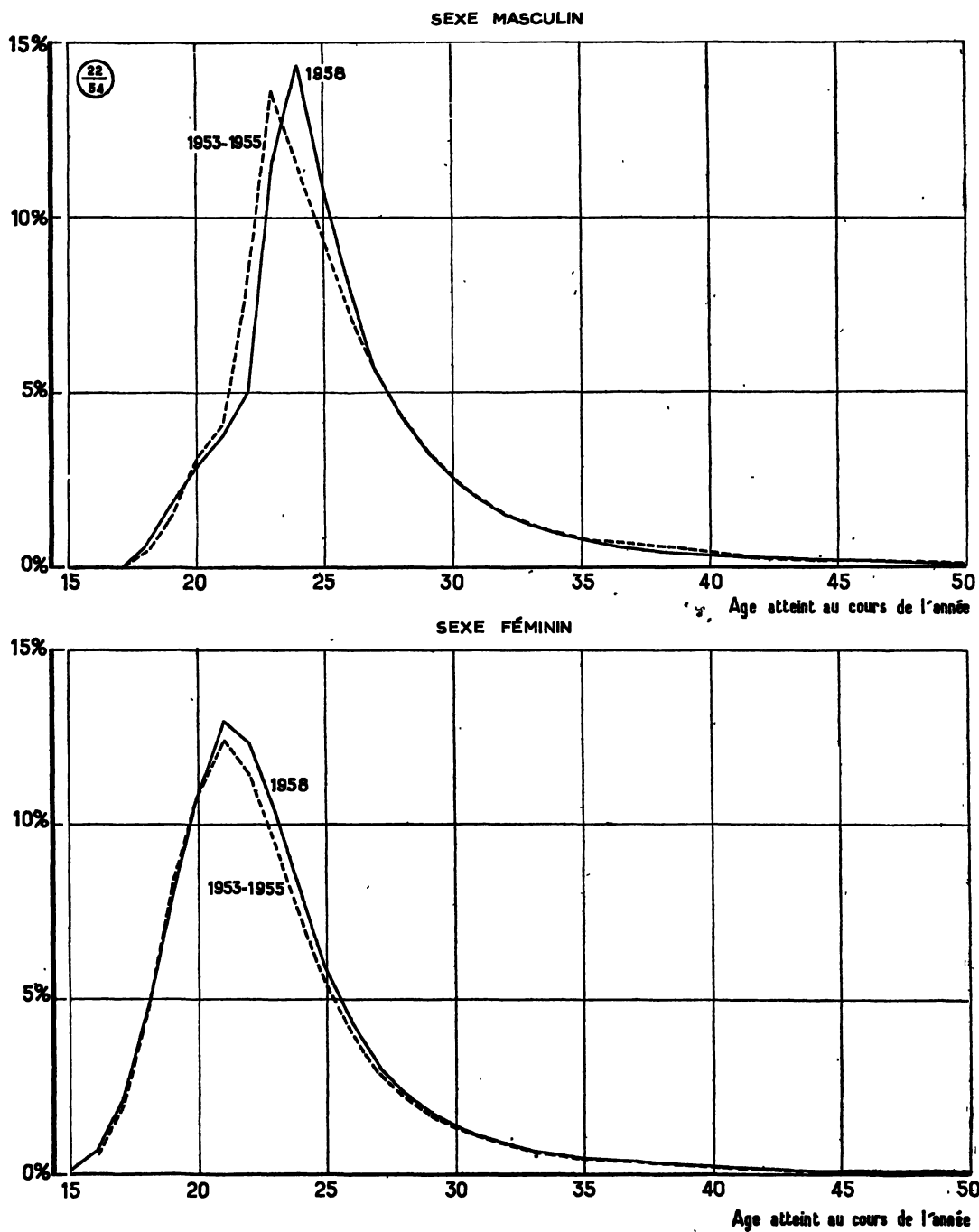
Un deuxième facteur peut alors être invoqué pour expliquer que les baisses attendues ne se soient pas produites : depuis plusieurs années, la France a absorbé une importante immigration, notamment de Français rapatriés d'Outre-Mer, qui a eu pour conséquence un certain nombre de mariages et de naissances supplémentaires. Le calcul montre toutefois que cette cause n'explique pas totalement les variations enregistrées.

Il semble donc bien qu'une troisième cause soit intervenue : l'évolution du comportement de la population, sans qu'on puisse dire encore s'il s'agit d'une modification durable ou d'une variation passagère. En effet, nous verrons que le rapprochement avec d'autres pays suggère la possibilité d'une tendance à long terme à l'augmentation de la fécondité; cependant, un facteur propre à la France — les événements d'Algérie — a entraîné des perturbations dans l'évolution démographique, de sorte qu'il est encore difficile de discerner le sens profond de l'évolution actuelle.

*La nuptialité*

Les répercussions des événements d'Algérie sur la nuptialité sont de deux ordres : d'une part le rappel de réservistes et le maintien sous les drapeaux de jeunes du contingent a provoqué en 1956 une brusque diminution du nombre des mariages, qui a été compensée par la suite — d'autre part (graphique I) la prolongation de la durée du service militaire

Graphique I - QUOTIENTS DE NUPTIALITÉ DES CÉLIBATAIRES SUIVANT L'ÂGE  
 Nombre de nouveaux mariés pour 100 personnes de chaque âge



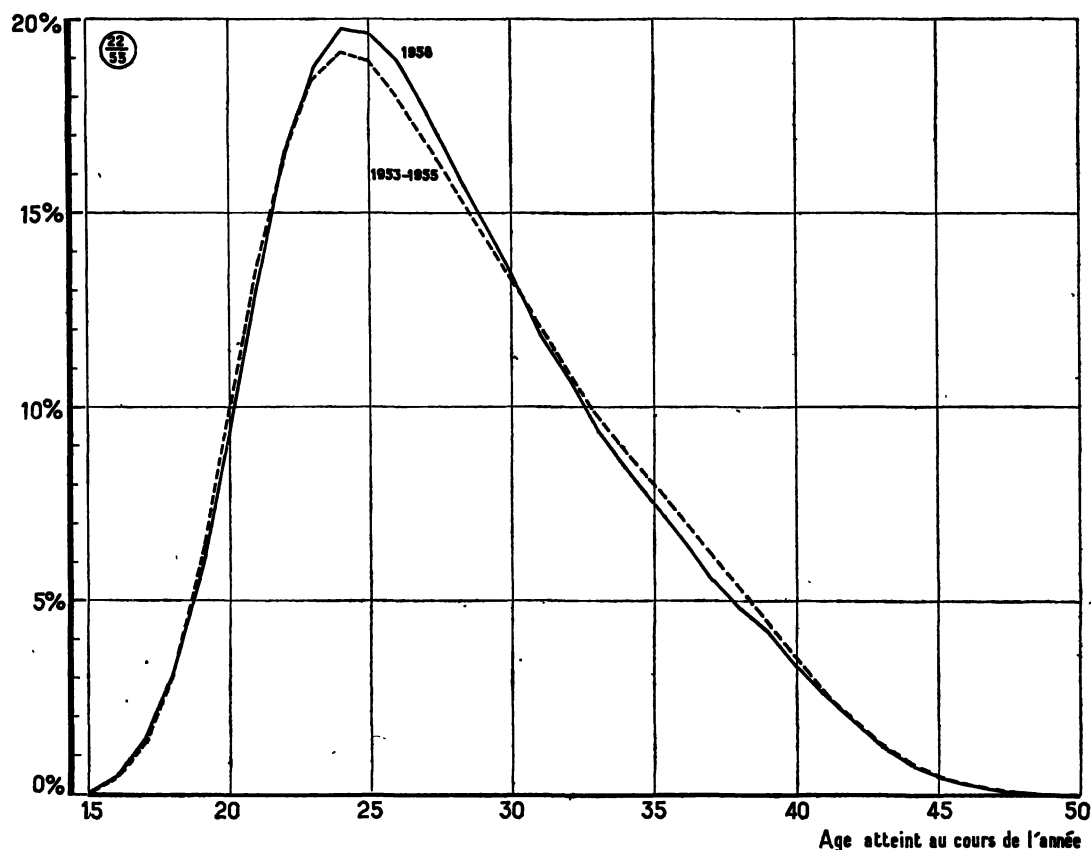
a entraîné un déplacement de l'âge au mariage des hommes d'environ un an; pour les femmes, on observe simplement une hausse des taux de nuptialité à partir de 22 ans, mais le décalage de l'âge au mariage peut expliquer aussi cette variation. Il faut donc attendre d'autres résultats pour pouvoir discerner plus sûrement la tendance actuelle.

### La natalité

L'évolution de la natalité peut être étudiée de deux manières : par la méthode traditionnelle des *taux de fécondité par âge*, valable seulement dans les périodes non perturbées

Graphique II. QUOTIENTS DE FÉCONDITÉ SUIVANT L'ÂGE

Nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes de chaque âge



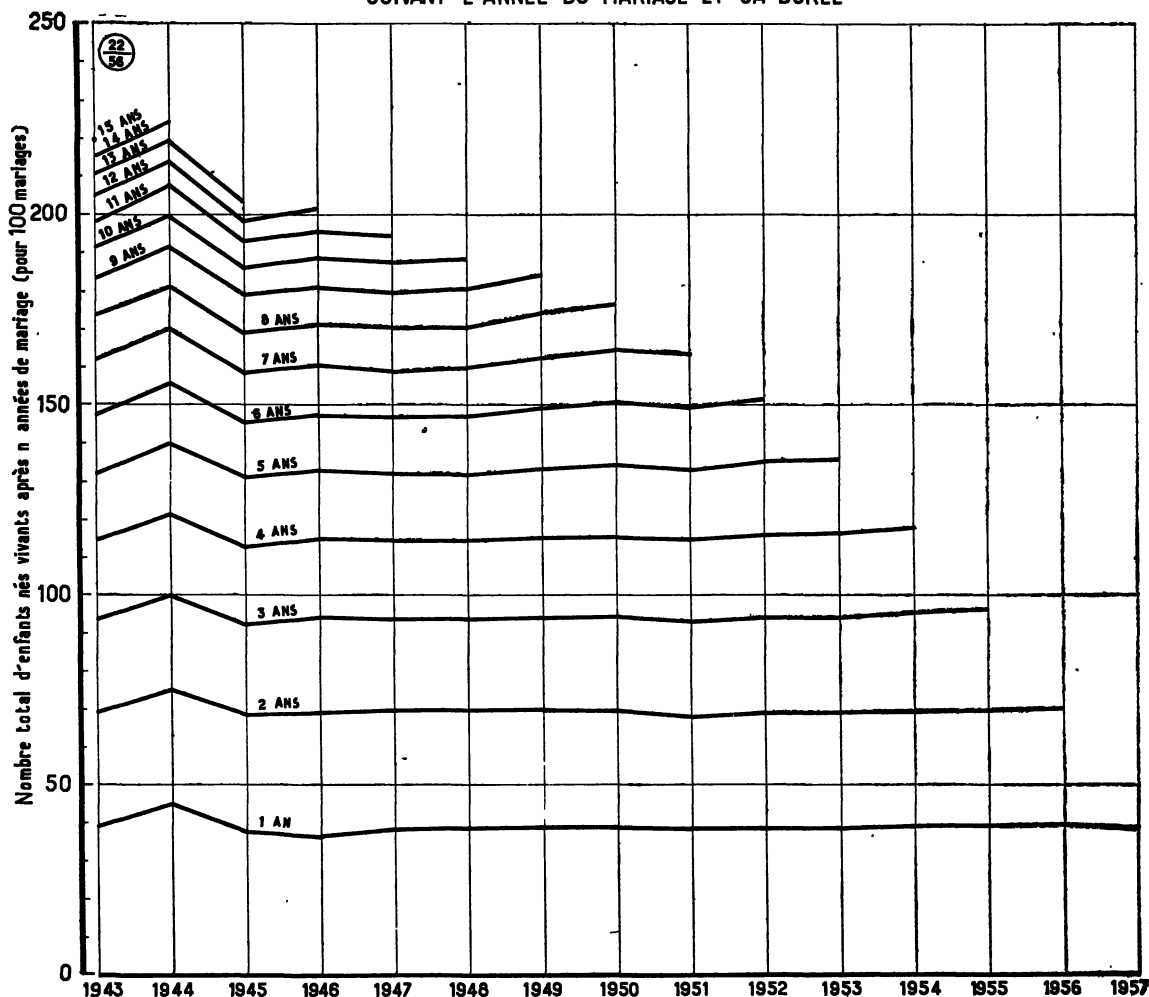
(graphique II) — par la méthode plus récente consistant à suivre *la descendance des couples mariés chaque année* (graphique III).

Sur le graphique II, on observe une augmentation de la fécondité entre 24 et 30 ans (la baisse des taux entre 33 et 40 ans est due à l'élimination progressive des « naissances retardées » par la guerre de 1939-1945) — le graphique III montre également une augmentation de fécondité pour les couples mariés depuis 1949, qui ne peut cependant être très sensible encore pour les couples mariés dans les toutes dernières années. Ces deux constatations concordent pour témoigner d'une évolution du comportement des couples mariés récemment dans le sens d'une hausse de fécondité. Ici encore, il convient d'attendre des résultats ulté-

rieurs pour savoir si la dimension finale moyenne des familles sera réellement accrue ou s'il s'agit simplement d'un raccourcissement des délais entre le mariage et les premières naissances.

Toutefois, comme nous l'avons déjà signalé incidemment, il est intéressant de rappeler

Graphique III - NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NÉS VIVANTS DE 100 MARIAGES CONCLUS DE 1943 A 1957 SUIVANT L'ANNÉE DU MARIAGE ET SA DURÉE

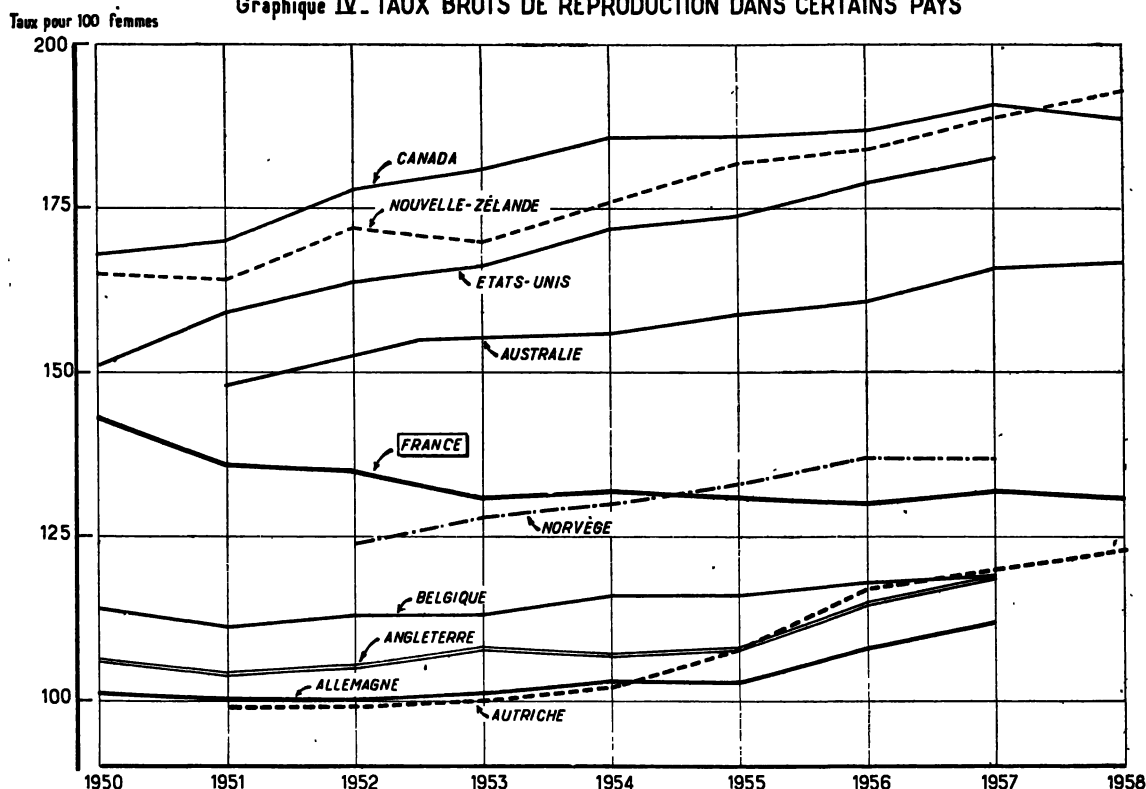


NOTA - Chaque ligne verticale correspond à une "promotion" de couples mariés au cours d'une année; sur cette ligne, on a porté les points indiquant le nombre d'enfants nés de 100 couples après 1 an, 2 ans, 3 ans... de mariage. On a ensuite joint les points des différentes promotions correspondant à une même durée de mariage.

Année du mariage  
12 299-5-59

que, dans d'autres pays de civilisation occidentale, la fécondité est actuellement en hausse sensible; c'est ce que montre le graphique IV donnant les *taux bruts de reproduction* de divers pays au cours des dernières années. On remarquera les taux très élevés, et malgré cela toujours croissants, des États-Unis et des Dominions britanniques de population blanche. Le taux de la France apparaît assez stable depuis 1953; en fait, il aurait dû diminuer (comme avant 1953) par suite de la disparition progressive des « naissances retardées »; c'est donc la non-décroissance du taux qui est un signe de hausse de la fécondité, laquelle est cependant modeste comparée à celle des autres pays.

Graphique IV. TAUX BRUTS DE REPRODUCTION DANS CERTAINS PAYS



## 2 — La mortalité

*La mortalité générale*

La mortalité, qui était modérée depuis 1953, dernière année marquée par une importante épidémie de grippe, a atteint en 1958 et 1959 les niveaux les plus bas qui aient été constatés en France : 497 000 décès en 1958 et 506 000 en 1959; les taux de mortalité correspondants — 11,1 et 11,2 pour 1 000 habitants — sont nettement inférieurs au taux minimal précédent : 12,0 (1954 et 1957). L'année 1960 sera moins favorable que les deux années exceptionnelles qui l'ont précédée, car le premier trimestre a compté environ 20 000 décès de plus que les premiers trimestres 1957, 1958 et 1959.

Le niveau moyen de la mortalité au cours d'une certaine période est défini par les caractéristiques des *tables de mortalité*; la table française la plus récente porte ainsi sur la période 1952-1956. A partir de l'année 1958, l'I. N. S. E. E. calculera également des tables de mortalité annuelles; leur but est simplement de fournir des caractéristiques de la mortalité de chaque année dont la signification est connue de tous et surtout qui sont comparables aux données des tables de mortalité calculées pour d'autres périodes ou d'autres pays (les taux de mortalité, au contraire, ne sont pas toujours calculés de la même façon).

Le tableau 2 retrace l'évolution de la *durée moyenne de vie* (espérance de vie à la naissance) en France depuis 150 ans. La place de notre pays dans le monde est indiquée par le graphique V s'appliquant aux pays pour lesquels des tables de mortalité ont été calculées depuis 1950; les données relatives à la France sont celles de la table 1952-1956; avec les résultats très favorables de 1958, la France ne serait distancée que par deux pays pour le

sexe féminin (Norvège et Pays-Bas), mais par sept pays pour le sexe masculin; ce résultat souligne le phénomène bien connu de la surmortalité masculine de la France.

Graphique V - DURÉE MOYENNE DE LA VIE DANS DIFFÉRENTS PAYS

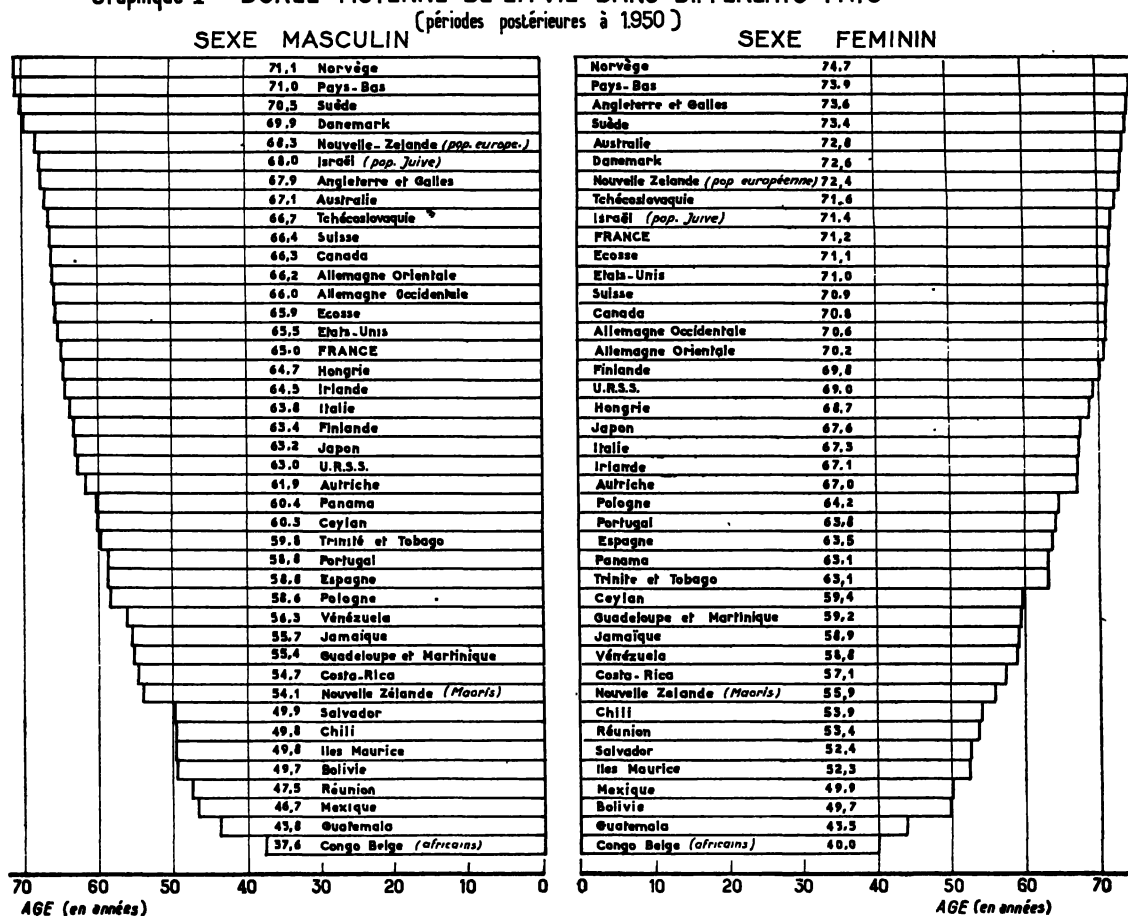


TABLEAU 2 — Durée moyenne de la vie en France (en années)

	Vers 1810	Vers 1850	Vers 1900	Vers 1930	1946-1949	1952-1956	1968
Sexe masculin . . . . .	30,6	34,8	45,3	54,3	61,0	65,0	67,0
Sexe féminin . . . . .	33,1	38,0	48,7	59,0	67,4	71,2	78,4

La mortalité infantile

La mortalité infantile continue à diminuer régulièrement de 7 % environ par an; le taux de 1959 est de 25,3 décédés de moins d'un an pour 1 000 nés vivants (29,8 ‰ en tenant compte des « faux mort-nés »). Malgré ces progrès sensibles, la France n'approche pas encore des tous premiers rangs dans le monde (tableau 3).

(a) Compte tenu des faux mort-nés.



TABLEAU 3 — Taux de mortalité infantile les plus faibles en 1956-1958

Suède . . . . .	17	Canada . . . . .	} 31
Pays-Bas . . . . .	18	Tchécoslovaquie . . . . .	
Australie . . . . .	} 21	France (a) . . . . .	34
Norvège . . . . .			
Danemark . . . . .	} 24	Belgique . . . . .	} 35
Nouvelle-Zélande . . . . .			
Royaume-Uni . . . . .			
Suisse . . . . .			
États-Unis . . . . .	} 26	Allemagne occidentale . . . . .	} 37
Finlande . . . . .			
		Luxembourg . . . . .	
		Japon . . . . .	39

Ainsi que le montre le tableau 4, certaines régions de France présentent des taux comparables à ceux des pays les mieux placés; mais des taux trop élevés subsistent dans la région du Nord, en Moselle, en Corse et dans certaines parties du Massif Central.

TABLEAU 4 — Taux de mortalité infantile dans les départements (1)

	Taux les plus bas				Taux les plus hauts				
	1956-1958	1956	1957	1958	1956-1958	1956	1957	1958	
Alpes-Maritimes . . . . .	17,6	17,5	20,3	15,0	Corse . . . . .	47,5	62,4	47,4	32,8
Hautes-Alpes . . . . .	19,8	21,3	21,4	16,9	Pas-de-Calais . . . . .	46,0	54,9	46,2	36,9
Hautes-Pyrénées . . . . .	20,5	21,0	22,7	17,9	Nord . . . . .	41,7	46,2	40,7	38,2
Haute-Vienne . . . . .	20,7	23,1	19,7	19,4	Cantal . . . . .	41,3	45,7	40,1	38,3
Seine . . . . .	21,0	21,8	21,3	20,0	Moselle . . . . .	40,8	40,8	38,7	42,9
Côte-d'Or . . . . .	21,3	23,2	20,8	20,0	Somme . . . . .	39,7	45,6	37,7	35,9
Vendée . . . . .	21,7	23,8	20,6	20,7	Tarn-et-Garonne . . . . .	39,7	40,2	42,7	36,3

### 3 — Le mouvement général de la population

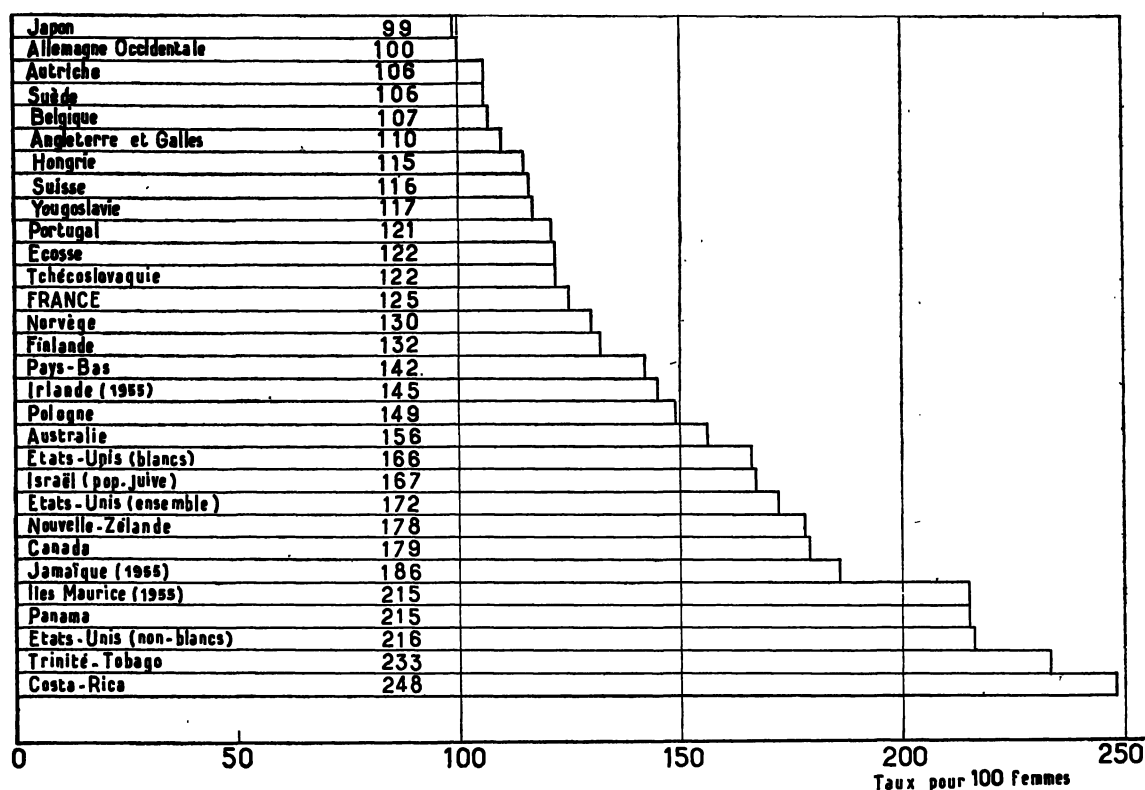
L'excédent des naissances sur les décès a dépassé 300 000 en 1958 (312 000) et 1959 (320 000); ce dernier chiffre n'avait pas été atteint depuis 1950. Au cours des cinq dernières années (1955-1959), l'excédent annuel moyen a été de 290 000, correspondant à un taux d'accroissement naturel de 6,6 ‰, à rapprocher des taux de 3,7 ‰ il y a 100 ans et 2,0 ‰ il y a 50 ans.

Pour juger de la tendance à long terme, il est préférable de se reporter au *taux net de reproduction*, qui est indépendant de la structure par âge de la population; rappelons que c'est le nombre moyen de filles que mettrait au monde une génération de femmes soumises pendant toute leur vie aux régimes de mortalité et de fécondité de l'époque considérée. Depuis plusieurs années, ce taux reste voisin de 125 pour 100 femmes.

Le graphique VI figure les taux des pays pour lesquels on a pu les calculer. Le taux de la France est supérieur à celui de nombreux pays européens, mais est très inférieur aux taux des États-Unis, de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande; on remarquera le taux du Japon, qui, sous l'effet de la politique de réduction des naissances développée dans ce pays, a diminué fortement au cours des dernières années pour devenir inférieur à 100.

(1) Compte non tenu des « faux mort-nés ».

Graphique VI-TAUX NET DE REPRODUCTION DANS DIFFÉRENTS PAYS  
(moyenne 1955,1956,1957, sauf indications contraires)



#### 4 — La population au 1<sup>er</sup> janvier 1960

La population de la France, évaluée à partir du recensement de 1954 et en tenant compte de la variation depuis cette date due à l'excédent des naissances sur les décès et aux migrations, a dépassé 45 000 000 d'habitants en 1959; elle est évaluée à 45 355 000 au 1<sup>er</sup> janvier 1960.

La pyramide des âges (graphique VII) indique les principales irrégularités de la structure par âge, dont le déplacement conditionne en grande partie l'évolution démographique : les classes masculines éprouvées par la guerre de 1914-1918 ont maintenant toutes dépassé 60 ans et une partie d'entre elles 65 ans; les « classes creuses » 1915-1919 ont entre 40 et 44 ans; les classes moins nombreuses nées après 1930, jusqu'au renouveau de 1946, se placent environ entre 15 et 30 ans. Le maintien de la natalité conserve une base assez large à la pyramide.

Ces remarques expliquent l'évolution de la répartition en grands groupes d'âges retracée par le tableau 5 : diminution de la population du groupe 20 à 64 ans, qui comprend la première série de classes creuses et absorbe progressivement la deuxième — augmentation de la part de la population jeune, qui n'atteint cependant pas encore l'importance qu'elle avait il y a 100 ou 50 ans — stabilité de la proportion du groupe 65 ans et plus, car l'arrivée dans ce groupe des classes éprouvées par la guerre compense le vieillissement dû à la baisse de la mortalité.

Graphique VII  
 RÉPARTITION DE LA POPULATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1960  
 SUIVANT LE SEXE ET L'ÂGE

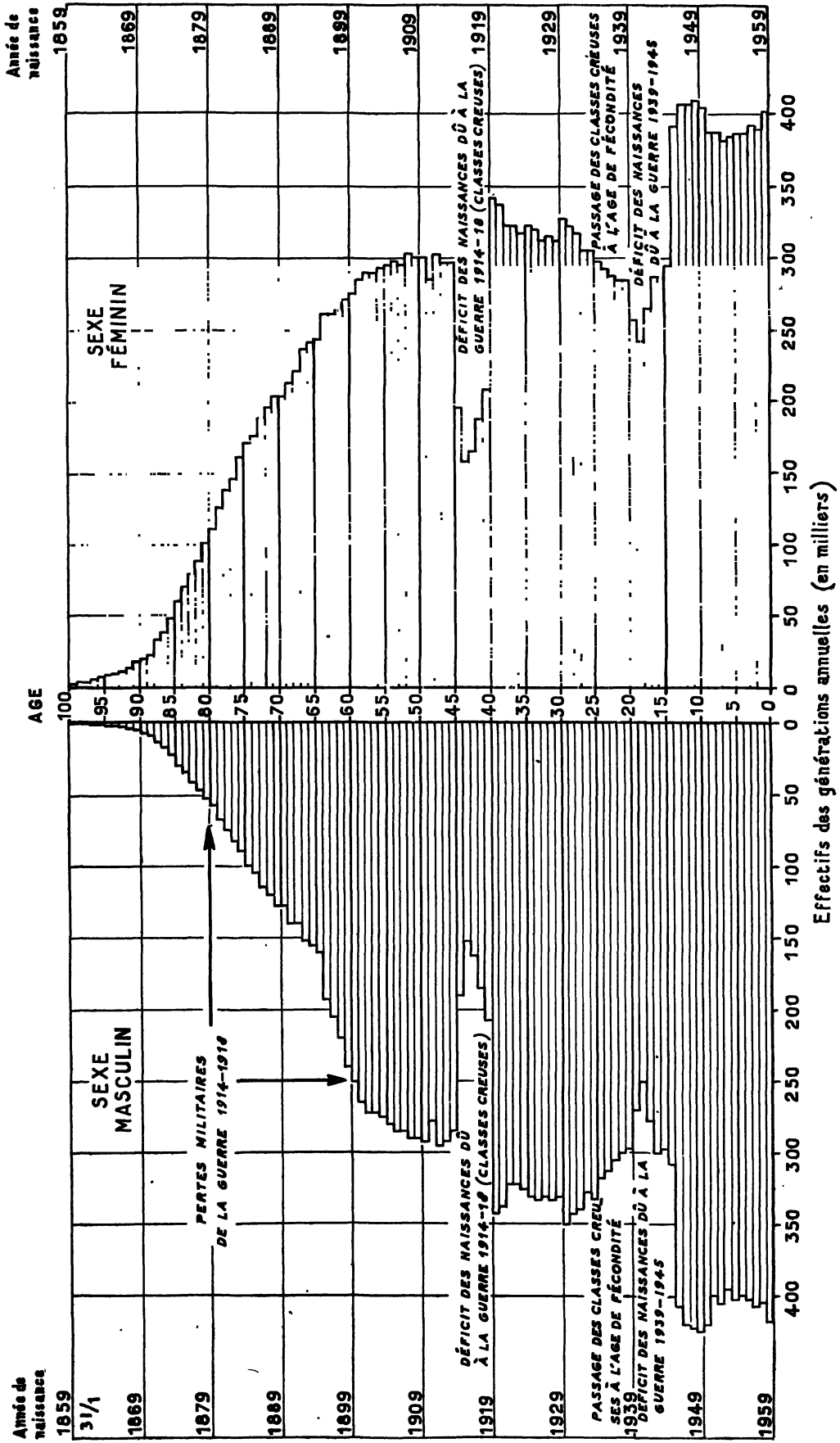


TABLEAU 5 — Répartition de la population en grands groupes d'âges

ANNÉES	POPULATION (en milliers)				PROPORTIONS POUR 100		
	Total	Moins de 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
1861 (a) . . . . .	37 386	13 389	21 494	2 503	35,8	57,2	7,0
1901 (a) (c) . . . . .	38 451	13 313	21 983	3 155	34,6	57,2	8,2
1931 (a) . . . . .	41 228	12 516	24 857	3 855	30,4	60,3	9,3
1936 (a) . . . . .	41 183	12 446	24 679	4 058	30,2	59,9	9,9
1946 (b) . . . . .	40 125	11 838	23 847	4 440	29,5	59,4	11,1
1954 (b) . . . . .	42 785	13 164	24 693	4 928	30,8	57,7	11,5
1955 (b) . . . . .	43 117	13 334	24 788	4 995	30,9	57,5	11,6
1956 (b) . . . . .	43 442	13 526	24 884	5 032	31,1	57,3	11,6
1957 (b) . . . . .	43 854	13 758	25 029	5 067	31,4	57,1	11,5
1958 (b) . . . . .	44 328	14 010	25 210	5 108	31,6	56,9	11,5
1959 (b) . . . . .	44 840	14 288	25 367	5 185	31,8	56,6	11,6
1960 (b) (d) . . . . .	45 855	14 588	25 513	5 254	32,1	56,3	11,6

(a) Au recensement. (b) Au 1<sup>er</sup> janvier. (c) 87 départements. (d) Évaluation provisoire.

## II — PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans notre chronique de 1958, nous avons donné quelques indications sur les perspectives de population qui venaient d'être calculées à l'I. N. S. E. E. par M. FEBVAY. Or, à la fin de 1959, l'Organisation européenne de coopération économique a demandé aux États membres d'établir des perspectives de population totale et de population active jusqu'en 1971. C'était une occasion de réviser et de compléter les perspectives précédentes.

Les caractéristiques de ces nouvelles perspectives sont les suivantes :

— la population de base est l'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier 1960; l'importante immigration des années récentes et l'augmentation de la natalité en 1958 et 1959 sont ainsi prises en compte;

— la fécondité future a été supposée constante, au niveau déjà retenu pour les perspectives précédentes; les taux de fécondité par âge utilisés correspondent à un taux net de reproduction de 121 % et à un nombre moyen d'enfants nés par couple de 2,35;

— la mortalité a fait l'objet de deux hypothèses : une série de perspectives a été calculée à mortalité constante, suivant la même loi que les perspectives précédentes (mortalité de 1952-1956, sauf pour la mortalité infantile dont la baisse future avait été escomptée) — une autre série a été calculée en supposant la mortalité décroissante;

— enfin, des perspectives ont été calculées selon certaines hypothèses de migrations (en accord avec les perspectives économiques à long terme du Commissariat au plan).

Les perspectives sans migrations ont été calculées jusqu'en 1981, celles avec migrations jusqu'en 1976.

### Population totale et structure par âge

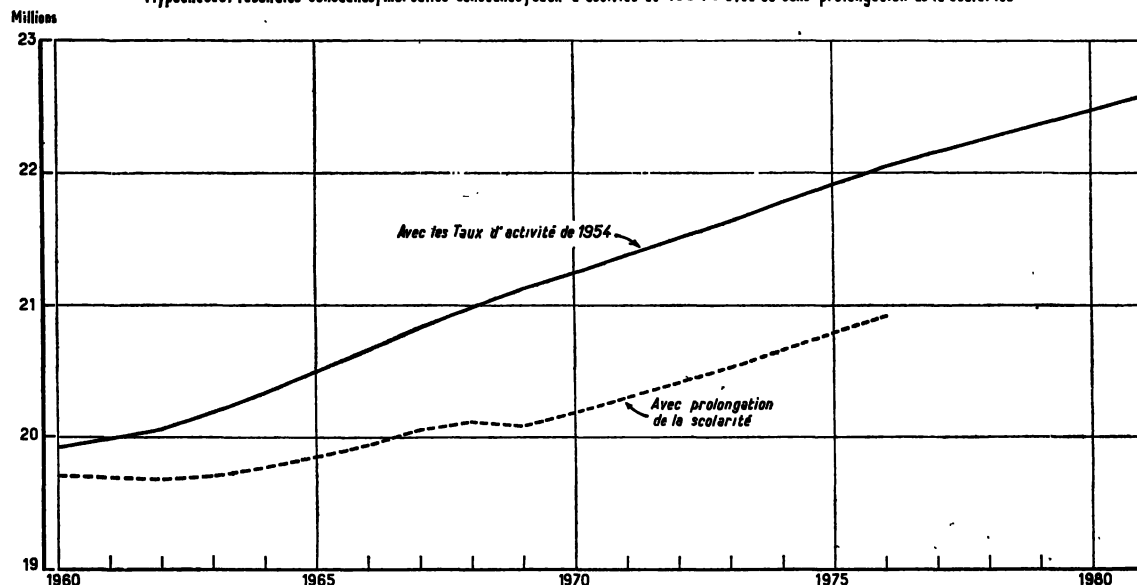
Le tableau 6 donne la population totale et la répartition en trois grands groupes d'âge pour les quatre combinaisons d'hypothèses possibles.



l'évolution démographique — ont été ensuite corrigés aux jeunes âges pour tenir compte des conséquences importantes de la progression de la scolarisation, qui a lieu actuellement spontanément, mais sera officialisée par la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans en 1968-1969.

Le graphique VIII figure l'évolution de la population active correspondant aux perspectives à mortalité constante sans migrations, mais dans les deux hypothèses décrites ci-

Graphique VIII. PERSPECTIVES DE POPULATION ACTIVE  
Hypothèses: fécondité constante, mortalité constante, taux d'activité de 1954 — avec ou sans prolongation de la scolarité



dessus : taux d'activité de 1954 (courbe en traits pleins) — avec correction des taux aux âges scolaires (courbe en pointillé).

La croissance de la population active, qui aurait lieu dès maintenant d'après la seule évolution démographique, est retardée par la progression spontanée de la scolarisation : ce n'est qu'à partir de 1963 que la courbe pointillée reprend sa progression. La prolongation obligatoire prenant effet en 1968-1969 provoquera en outre un à-coup dans l'évolution, qui reprendra son cours normal ensuite. Une fois le nouveau régime permanent établi, la population active serait diminuée, par suite de l'évolution de la scolarisation, de 1 000 000 à 1 100 000 personnes, soit environ 5 %.

### *Effectifs scolaires*

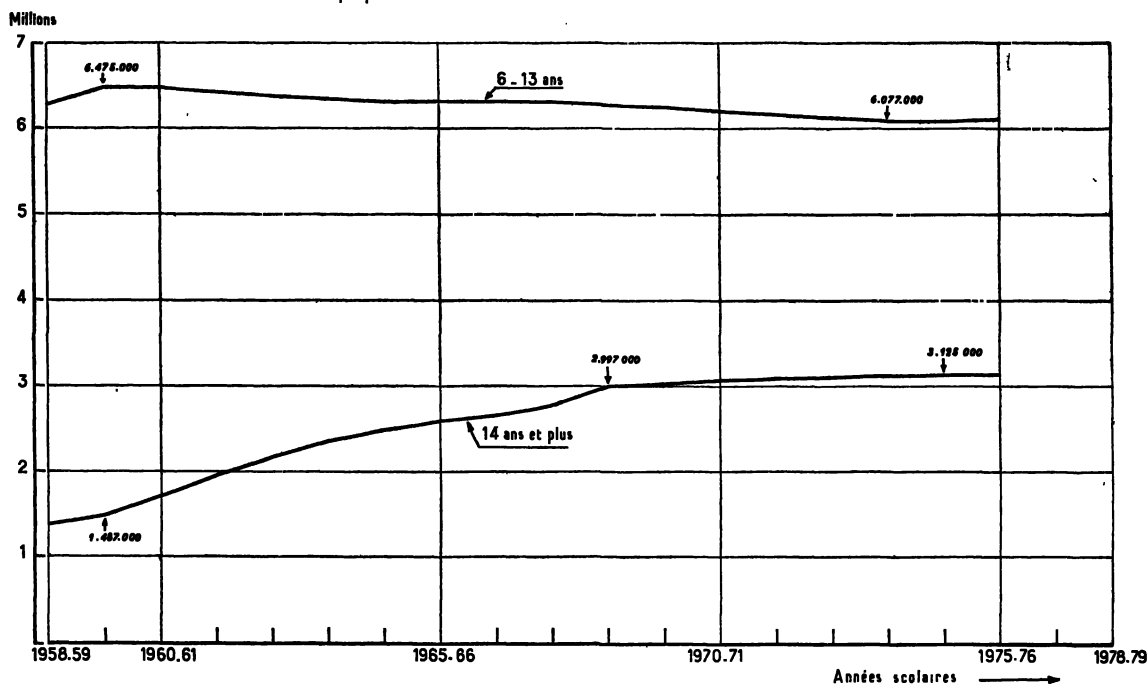
Les questions scolaires, dont on vient de voir la liaison avec la population active, constituent en elles-mêmes un problème important, qui est d'ailleurs à l'ordre du jour depuis déjà une dizaine d'années.

Le graphique IX, établi à partir de prévisions provisoires calculées par M. FEBVAY pour la Commission de l'équipement scolaire du Commissariat au plan, donne quelques indications à ce sujet.

Les effectifs soumis à l'obligation scolaire (6 à 13 ans actuellement) ont atteint leur maximum au cours de la présente année scolaire. Dans l'avenir, ils varieront assez peu et resteront supérieurs à 6 000 000.

Au contraire, les effectifs scolaires de 14 ans et plus, qui augmentaient déjà depuis plusieurs années sous l'effet de la progression de la scolarisation, vont connaître une croissance considérable au cours des prochaines années; aux progrès de la scolarisation va en

Graphique IX. PERSPECTIVES D'EFFECTIFS SCOLAIRES



effet s'ajouter l'arrivée des générations nombreuses nées depuis 1946. En 10 ans, les effectifs vont plus que doubler, passant de moins de 1 500 000 à 3 000 000; l'accroissement annuel moyen sera de 170 000 environ. C'est dire toute l'importance de ce problème dans les années à venir.

## CONCLUSION

On a vu dans la première partie de cette chronique qu'on pouvait s'interroger sur les tendances actuelles de l'évolution démographique. De toute façon, si évolution il y a, elle est relativement faible. La « révolution démographique » s'est en fait produite il y a 20 ans; les conséquences en sont maintenant inéluctables et ne seront pas influencées par les fluctuations plus ou moins sensibles de la conjoncture actuelle.

## BIBLIOGRAPHIE

- M. M. CROZE et C. PIRO, *La situation démographique en 1958*, « Études statistiques », octobre-décembre 1959.  
*Bulletin hebdomadaire de statistique*, n° 605, 2 janvier 1960.  
*Bulletin mensuel de statistique*, mars 1960.  
R. PRESSAT, *La situation démographique*, « Population », juin-juillet 1960.  
M. FEBVAY et J. HAYOUN, *Perspectives de la population française jusqu'en 1980*, « Études statistiques », avril-juin 1960.  
*Population Index*, octobre 1959 et avril 1960.